



Création d'entreprises en 2006

La pérennité des entreprises se maintient malgré la crise

C'est dans un contexte de fort renouvellement des entreprises et sur une période marquée par la crise que les entreprises créées en 2006 à La Réunion ont été suivies pendant trois ans.

Les capacités de survie dépendent en premier lieu des conditions dans lesquelles le créateur a préparé son projet : la forme juridique, le secteur d'activité ou les montants investis sont des facteurs déterminants pour la survie de l'entreprise. Les entreprises individuelles sont les plus fragiles. L'industrie s'en sort mieux.

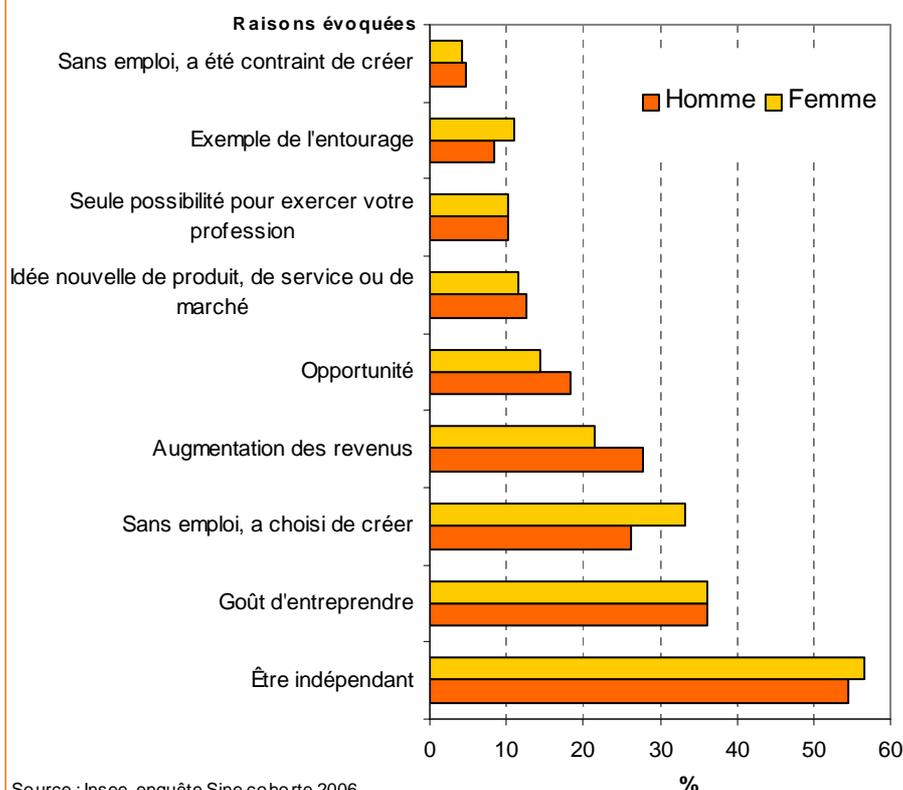
Le profil du créateur a également un impact important. Les anciens chômeurs ont plus de difficultés. Mais aussi les plus jeunes ou les plus âgés, ainsi que les moins diplômés, franchissent plus difficilement le cap des trois premières années.

À La Réunion en 2009, six entrepreneurs sur dix sont toujours à la tête de l'entreprise qu'ils ont fondée en 2006.

Les créations d'entreprises progressent continuellement depuis plus de 10 ans à La Réunion. Leur nombre a doublé entre 2000 et 2010, passant de 4 000 à 8 000 créations par an. La Réunion se démarque d'ailleurs des autres régions françaises, avec un taux de création d'entreprises (rapport entre le nombre d'entreprises créées dans l'année et le stock au 1^{er} janvier) parmi les plus élevés de France. En 2006, 17 % des entreprises réunionnaises ont été créées dans l'année, contre 12 % sur l'ensemble de la France. Cette année-là, les trois quarts des créateurs réunionnais ne bénéficiaient d'aucune expérience dans la création d'entreprise.

L'indépendance et le goût d'entreprendre (*graph. 1*) sont les premières motivations évoquées par les créateurs d'entreprises réunionnais en 2006 (respectivement 55 % et 36 %). Mais créer son entreprise permet aussi pour beaucoup de créer son propre emploi, par choix ou par contrainte. Enfin, l'augmentation des revenus est un argument déterminant pour un quart des créateurs d'entreprise.

Graph. 1 - L'indépendance est la première motivation à la création d'entreprise
Raisons évoquées par les entrepreneurs lors de la création, par sexe



Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006
Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre 2006.

Les aides financières sont plus nombreuses

Les aides financières à la création se développent. En 2006, plus de la moitié des créateurs réunionnais (52 %) ont bénéficié d'aides ou d'exonérations publiques contre 45 % sur la France entière. Quatre ans plus tôt, seulement un tiers des créateurs réunionnais en bénéficiaient pour 28 % des créateurs français. L'aide financière a bénéficié plus particulièrement à trois secteurs : l'industrie (hors industrie agroalimentaire), où près de 70 % des créateurs réunionnais ont été aidés, les services aux entreprises (63 %) et les services aux particuliers (59 %).

Malgré la loi pour l'initiative économique promulguée en août 2003 qui visait à assouplir les conditions des créations d'entreprises, les difficultés sont en premier lieu d'ordre administratif (un tiers des créateurs). L'aspect financier figure en deuxième position : un quart des créateurs réunionnais ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour obtenir un financement contre 18 % des créateurs français. Les créateurs réunionnais mentionnent également plus de difficultés pour obtenir un découvert (9 %) et pour l'ouverture d'un compte bancaire (10 %) que leurs homologues nationaux (respectivement 7,5 % et 6 %).

Créer son entreprise n'est pas chose aisée, mais l'entrepreneur est rarement seul face aux difficultés. Ainsi, les deux tiers des créateurs réunionnais ont reçu une aide au démarrage de leur entreprise, que ce soit de la part du conjoint, de la famille, de l'entourage professionnel, d'organisme de soutien à la création ou de spécialiste.

Cependant les entrepreneurs réunionnais ont moins souvent sollicité l'aide d'un spécialiste dans leur domaine d'activité (12 %) que sur l'ensemble de la France (23 %).

Des aides sous forme d'exonérations sociales ou d'impôts

Le soutien financier apporté aux créateurs d'entreprise revêt différentes formes, et certains dispositifs peuvent être cumulés. À La Réunion, les exonérations sociales ou d'impôts sont les plus fréquentes (tab. 1), 56 % des créateurs réunionnais aidés en ayant bénéficié. Elles sont moins répandues sur l'ensemble de La France (31 % des créateurs aidés), du fait de l'existence de dispositifs spécifiques à l'outre-mer. Par contre, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre) a été attribuée à 80 % des entrepreneurs aidés nationalement contre 50 % à La Réunion. Le prêt à la création d'entreprise (PCE) et l'encouragement au développement d'entreprises nouvelles (Eden) sont accordés plus marginalement. L'Eden est particulièrement en perte de vitesse, ce dispositif ayant été transformé en 2004 de prime en prêt sans intérêt.

L'apport financier de départ permet l'installation dans les locaux, l'achat du matériel, la constitution éventuelle des stocks etc. Pour l'ensemble des entreprises créées en 2006, le mon-

tant investi est faible à La Réunion, 60 % des créateurs ayant investi moins de 8 000 euros (54 % France entière). Les moyens financiers investis pour démarrer l'entreprise varient en fonction du secteur d'activité. L'industrie, le commerce, le transport et l'hébergement ou la restauration demandent un investissement initial plus important. Dans ces secteurs, près du tiers des entreprises investissent au moins 16 000 euros. À l'inverse, près de la moitié des entreprises ayant des activités immobilières, d'enseignement, de santé ou d'action sociale démarrent avec moins de 4 000 euros.

Le commerce et la construction rassemblent la moitié des créations

En 2006, 5 160 entreprises ont été créées à La Réunion. Les entreprises individuelles sont majoritaires et représentent les deux tiers des créations réunionnaises (52 % au niveau national). Comme en 2002, les secteurs du commerce et de la construction rassemblent la moitié des nouvelles entreprises (respectivement 28 % et 21 %). Les services aux entreprises et aux particuliers regroupent à eux deux un peu moins de 30 % des nouvelles entreprises.

Tab. 1 - L'aide aux chômeurs est moins fréquente à La Réunion
Type d'aides ou d'exonérations publiques obtenues

Type d'aides	La Réunion	France entière
Exonérations de cotisations sociales ou impôts	56,0	30,6
Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises (Accre)	50,5	79,2
Aides ou exonérations régionales	10,3	5,1
Aides ou exonérations départementales ou locales	8,3	5,2
Prêt à la Création d'Entreprises (PCE)	4,5	12,6
Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (Eden)	3,7	7,7

Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006

Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre 2006

Les trois quarts des entreprises réunionnaises et françaises démarrent leur activité sans salarié. Pour le quart restant, celui qui compte au moins un salarié, l'effectif salarié moyen au démarrage de l'entreprise est de 2,4 à La Réunion et de 2,5 en France (tab. 2). Après quelques mois d'activité, cet effectif salarié moyen s'accroît : il s'élève à 3,1 à La Réunion et à 2,8 sur l'ensemble de la France. Les nouvelles entreprises de construction, de commerce ou

d'activités spécialisées (scientifiques et techniques) offrent le meilleur potentiel d'emploi à La Réunion, l'industrie étant en tête au niveau national. Créer son entreprise peut être l'occasion de développer de nouveaux produits ou services inexistants sur le marché. Un tiers des créateurs d'entreprise pensent en avoir introduit sur le marché. Lors de la création, 15 % des créateurs réunionnais disent avoir développé un concept novateur et 12 % déclarent

se servir de méthodes ou de procédés nouveaux de production. Néanmoins, l'usage de la technologie n'est pas indispensable : seuls 8 % des créateurs affirment que la technologie est la base des produits et services qu'ils proposent (11 % sur l'ensemble de la France) et 45 % des créateurs réunionnais assurent que la technologie n'intervient pas du tout dans leur activité (43 % en France).

Tab. 2 - Les créations dans les activités spécialisées génèrent le plus d'emplois

Effectif salarié moyen des entreprises d'au moins un salarié au démarrage de l'entreprise

nombre moyen de salariés

Secteur d'activité	La Réunion		France entière	
	Au démarrage de l'entreprise	Au moment de l'enquête	Au démarrage de l'entreprise	Au moment de l'enquête
Activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	3,8	5,8	3,0	3,5
Commerce, transport, hébergement et restauration	2,6	3,0	2,6	2,7
Construction	2,5	3,6	2,1	2,5
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	2,4	2,6	3,1	2,7
Industrie	1,7	2,3	3,4	3,9
Autres activités de services	1,8	2,1	1,9	2,3
Information et communication	1,0	1,6	1,9	2,6
Activités financières et d'assurance	1,0	1,7	2,0	2,2
Activités immobilières	1,7	1,7	1,7	1,9
Ensemble	2,4	3,1	2,5	2,8

Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006

Champ : entreprises du secteur marchand non agricole, créées au cours du 1^{er} semestre 2006 et actives en septembre 2006

Encadré 1 – Profil des créateurs : la moitié sont d'anciens chômeurs

En 2006 comme en 2002, près de la moitié des créateurs réunionnais étaient au chômage avant de créer leur entreprise (tab. 3). Parmi eux, les chômeurs de longue durée sont majoritaires. Sur l'ensemble de la France, la part des chômeurs dans les créateurs est en augmentation : de 34 % en 2002, elle atteint 40 % en 2006. Les allocataires de minima sociaux (RMI, ASS...) sont également particulièrement nombreux à La Réunion : 20 % parmi les créateurs, contre 12 % au niveau national.

Pourtant à La Réunion, la part des actifs occupés qui créent leur entreprise progresse en 4 ans, au détriment des personnes sans activité professionnelle. Les deux tiers des actifs occupés étaient salariés avant la création, le tiers restant étant chefs d'entreprise ou indépendants.

Néanmoins, la création d'entreprise est fréquemment l'occasion de changer de métier. Ainsi, seulement la moitié des créateurs exercent dorénavant dans leur secteur d'activité initial, utilisant ainsi leurs connaissances et compétences acquises. C'est dans le secteur de la construction que l'expérience antérieure est la plus fréquente (65 %), alors que, dans l'hôtellerie-restauration, seulement 38 % des créateurs déclarent avoir eu auparavant une connaissance dans le domaine.

Les hommes sont encore aujourd'hui plus nombreux à créer leur entreprise. Bien que l'activité des femmes se généralise, elles ne représentent en 2006 que quatre actifs sur dix et trois créateurs sur dix à La Réunion. Cette proportion au sein des créateurs les situe toutefois dans la moyenne nationale. Depuis 2002, les femmes sont néanmoins mieux représentées parmi les créateurs réunionnais (+ 5 points). Elles privilégient les activités de commerce et de services telles que l'éducation, la santé ou l'action sociale. En revanche, elles sont moins nombreuses dans les domaines plus traditionnellement masculins comme la construction ou le transport.

Les créateurs réunionnais sont moins diplômés que la moyenne des entrepreneurs français. Néanmoins, ils sont beaucoup plus diplômés que la population réunionnaise dans son ensemble et que la population réunionnaise active. Comme sur l'ensemble de la France, les Réunionnaises qui créent leur entreprise sont plus diplômées que leurs homologues masculins, mais l'écart de niveau de diplôme entre les sexes est moins important à La Réunion.

L'âge moyen à la création d'entreprise est de 37 ans à La Réunion et de 38 ans et demi sur l'ensemble de la France.

Tab. 3 - Plus d'actifs en 2006 qu'en 2002

Situation professionnelle du créateur avant la création

	La Réunion		France entière	
	2002	2006	2002	2006
Actif occupé	39	43	52	51
Au chômage :	44	45	34	40
depuis moins d'un an	19	20	19	21
depuis un an ou plus	25	25	15	19
Sans activité professionnelle	17	12	14	9
Total	100	100	100	100

Source : Insee, enquêtes Sine cohortes 2002 et 2006

Néanmoins, les entreprises du secteur de la construction créées en 2006 ont évolué de façon contrastée, suite au ralentissement de l'activité perceptible dès la mi-2008 (recul de la commande publique, arrêt des grands chantiers, modifications des modalités de la défiscalisation). Un an après leur création, en 2007, elles étaient les plus pérennes (92 % contre 88 % pour les autres secteurs d'activité). Deux ans après, un tiers des entreprises de construction pérennes à un an avaient disparu, soit plus que les autres secteurs. En 2002, les nouvelles entreprises du secteur de la construction affichaient le meilleur taux de pérennité à un, deux ou trois ans. Les sociétés ont été particulièrement touchées, avec un taux de pérennité à trois ans de 71 % (80 % pour l'ensemble), alors que les entreprises individuelles ont mieux résisté (57 %).

La pérennité des entreprises se maintient malgré la crise

Trois ans après leur création, six entreprises sur dix sont toujours actives en 2009. Le taux de pérennité à trois ans des entreprises a légèrement progressé, puisqu'il s'élevait à 57 % en 2002. Sur l'ensemble de la France, le taux de pérennité des entreprises créées en 2006 est sensiblement supérieur (66 %).

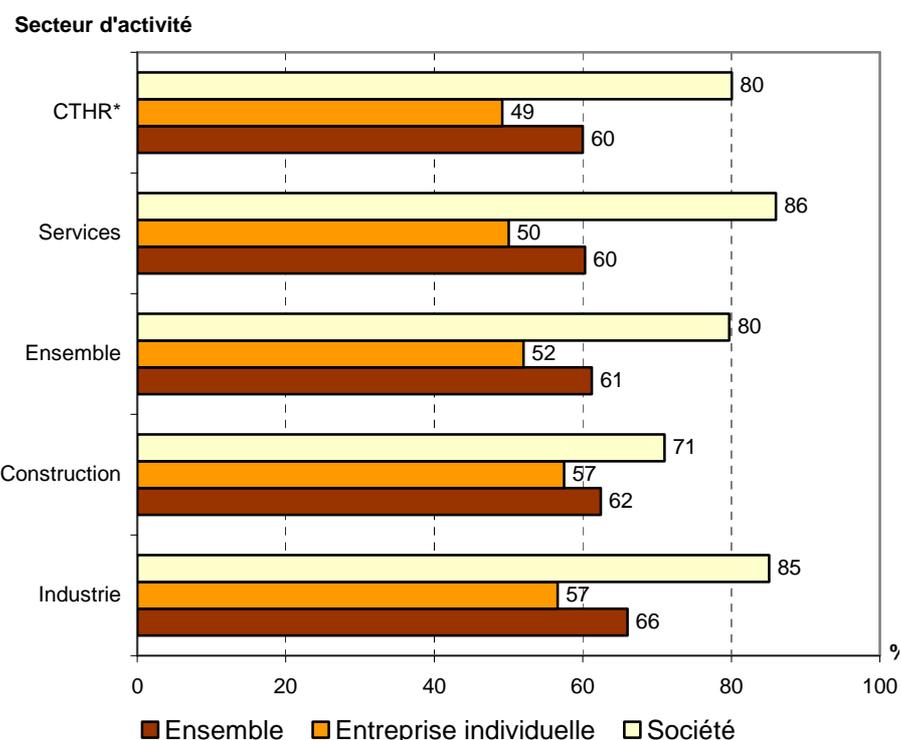
Quelles que soient les caractéristiques de l'entreprise ou du créateur, la catégorie juridique (société ou entreprise individuelle) est le critère le plus important pour la pérennité des entreprises. Ainsi, 80 % des sociétés sont toujours en activité après trois ans d'existence contre seulement 52 % des entreprises individuelles. Sachant qu'à La Réunion les deux tiers des créations étaient des entreprises individuelles en 2006 (52 % en France), le taux de pérennité global des entreprises réunionnaises en est logiquement affecté.

Le montant de l'investissement initial est aussi déterminant, à La Réunion comme sur l'ensemble de la France : plus il est élevé, plus les capacités de survie à trois ans augmentent. De 59 % pour les entreprises réunionnaises créées avec un investissement initial de moins de 8 000 euros, le taux de survie atteint 72 % pour les investissements supérieurs à 40 000 euros. Les entreprises individuelles, moins pérennes que les sociétés, sont aussi celles qui disposent d'un investissement initial plus limité. En effet, les deux tiers d'entre elles investissent moins de 8 000 euros.

Les entreprises du BTP ont été touchées par le ralentissement économique

À l'exception des entreprises créées dans le secteur industriel, qui affichent une pérennité à trois ans notablement supérieure (66 %), les entreprises des autres secteurs sont dans la moyenne avec 60 % à 62 % d'entreprises pérennes après trois années d'activité (graph. 2).

Graph. 2 - Les entreprises industrielles s'en sortent mieux
Taux de pérennité des entreprises à trois ans par secteur d'activité et catégorie juridique



* CTHR : commerce, transport, hôtellerie, restauration

Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006, interrogations 2006 et 2009

Champ : entreprises du secteur marchand non agricole créées au 1^{er} semestre 2006

Les entreprises du commerce, transport, hébergement et restauration, qui formaient en 2006 le plus gros contingent de créations, présentent en 2009 le taux de survie le plus faible (60 %).

Les entreprises aidées ont des taux de survie moyens

De nombreux dispositifs d'aide financière à la création d'entreprise sont en place. Plus de la moitié des entreprises créées en 2006 en ont bénéficié, certains dispositifs s'adressant plus spécifiquement aux créateurs les plus fragiles. Ainsi, par exemple, près de 70 % des créateurs anciens chômeurs ont pu bénéficier de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre). Néanmoins, le taux de pérennité à trois ans des entreprises aidées financièrement est proche de celui des autres entreprises (tab. 5). Il n'est toutefois pas possible de mesurer l'impact réel de ces aides sur la pérennité, mais il est probable que sans ces dispositifs les cessations d'activité auraient été plus nombreuses.

La situation professionnelle antérieure du créateur est déterminante pour la pérennité de l'entreprise. Ainsi, 72 % des entreprises créées par des indépendants ou d'anciens chefs d'entreprises survivent à trois ans. Les chômeurs ont par contre plus de difficultés à maintenir leur

Encadré 2 – Les entreprises pérennes créent de l'emploi salarié

Les entreprises créées au 1^{er} semestre 2006 employaient un total de 3 700 personnes au démarrage de leur activité : 2 000 non-salariés et 1 700 salariés (tab. 4). En 2009, malgré la cessation d'activité de 40 % des entreprises, le nombre d'emplois initial n'a reculé que de 20 %. Même si bon nombre d'emplois ont été perdus, du fait même de la disparition de l'entreprise, les entreprises qui ont pérennisé leur activité ont développé de nouveaux emplois. Ainsi en trois ans, le nombre d'emplois occupés dans des entreprises pérennes a augmenté de 38 %, dont une augmentation de près de 80 % de l'emploi salarié.

Tab. 4 - L'emploi salarié progresse de 79 % dans les entreprises pérennes

Évolution de l'emploi entre 2006 et 2009 dans les entreprises pérennes

sexe du créateur et type d'emploi		Emploi en 2006	Emploi en 2009	Évolution 2006/2009 (%)	Effectif
Homme	Emploi total	1 610	2 130	32	
	Emploi salarié	820	1 350	65	
Femme	Emploi total	560	860	54	
	Emploi salarié	240	530	127	
Ensemble	Emploi total	2 170	2 990	38	
	Emploi salarié	1 050	1 880	79	

Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006, interrogations 2006 et 2009

Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006, actives en septembre 2006 et 2009 et exerçant des activités marchandes non agricoles ; les dirigeants salariés sont inclus dans l'emploi salarié

activité, 44 % des entreprises qu'ils ont créées ayant disparu trois ans plus tard.

Les entreprises créées par les quadragénaires semblent les mieux armées pour maintenir leur activité. Trois ans après leur création, 65 % sont toujours actives. Les quinquagénaires ont plus de difficultés, et sont finalement peu nombreux à créer leur entreprise (10 % des créateurs en 2006). En 2009, seules

53 % des entreprises sont toujours actives, alors qu'elles étaient les plus pérennes sur la cohorte 2002. Enfin, les plus jeunes rencontrent également des difficultés, mais la pérennité de leur entreprise s'est améliorée en quatre ans : 56 % des entreprises créées en 2006 par des moins de trente ans ont survécu à trois années (45 % en 2002).

Fabrice Michaillesco

Encadré 3 – Source et méthode : un système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) pour suivre le parcours des créateurs

Le dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises), mis en place par l'Insee, permet d'analyser le profil du créateur et les conditions de démarrage des nouvelles entreprises. Les conditions de développement et les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence sont également analysés, ainsi que les effets sur l'emploi des créations d'entreprises.

La couverture économique du dispositif Sine correspond au champ de la démographie d'entreprises et concerne l'ensemble des activités marchandes, hormis les activités agricoles.

L'enquête couvre un échantillon d'entreprises créées au premier semestre d'une année n. L'échantillon est constitué sur la base des informations issues du répertoire Sirene.

Initialisé en 1994, le dispositif d'enquête Sine consiste à sélectionner, tous les quatre ans, une nouvelle cohorte d'entreprises récemment créées. Chaque cohorte sélectionnée est interrogée trois fois.

La première interrogation, quelques mois après la création, permet de recueillir des informations sur le profil du créateur, les conditions de la création et les caractéristiques de l'entreprise nouvellement créée. Les deux autres interrogations, 3 ans, puis 5 ans après la création, permettent de suivre le devenir de l'entreprise. Elles permettent de cerner les conditions de sa survie/réussite au bout de trois ans (puis cinq ans), les difficultés rencontrées, l'évolution de l'activité, de l'emploi, etc.

Les résultats mentionnés dans ce document portent sur les entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006 (première vague d'interrogation en septembre 2006) et survivantes en 2009 (deuxième vague d'interrogation).

Tab. 5 - **Les sociétés ou les filiales ont de bien meilleures chances de survie**
Pérennité des entreprises à trois ans selon les caractéristiques du créateur ou de l'entreprise

en %

	Taux de pérennité à trois ans		Taux de pérennité à trois ans
Secteur d'activité		Motivations à la création	
Industrie	66	Exemple de l'entourage	74
Construction	62	Opportunité	68
Services	60	Idée nouvelle de produit, service ou marché	68
CTHR	60	Sans emploi, a été contraint de créer	68
Obtention d'aides / exonérations publiques		Goût d'entreprendre	62
Non	62	Augmenter vos revenus	62
Oui	60	Être indépendant	58
Montant investi		Sans emploi, a choisi de créer	56
Moins de 8 000 €	59	Seule possibilité pour exercer votre profession	55
De 8 000 € à moins de 40 000 €	61	Employeur ou non	
Plus de 40 000 €	72	L'entreprise a au moins 1 salarié	72
Catégorie juridique		L'entreprise n'a pas de salarié	58
Société	80	Avis du créateur sur l'avenir de l'entreprise	
Entreprise individuelle	52	Développer l'entreprise	63
Tranches d'âges		Redresser une situation difficile	62
Moins de 30 ans	56	Maintenir l'équilibre actuel de l'entreprise	62
De 30 à moins de 40 ans	63	Ne sait pas	54
De 40 à moins de 50 ans	65	Introduction de concept de vente novateur	
50 ans ou plus	53	Oui	66
Sexe		Non	60
Homme	62	Principales difficultés rencontrées	
Femme	58	Trouver un local commercial approprié	68
Situation antérieure du créateur		Embaucher du personnel qualifié	67
Indépendant, à son compte ou chef d'ent.	72	Obtenir un découvert bancaire	63
Salarié	65	Aucune difficulté particulière	62
Sans activité professionnelle	59	Ouvrir un compte bancaire	61
Chômage	56	Régler les formalités administratives	61
Nature de l'entreprise		Être seul comme entrepreneur	59
Filiale	87	Obtenir un financement	59
Non filiale	60	Fixer les prix de vos produits et services	58
Ensemble	61	Établir des contacts avec la clientèle	52

Source : Insee, enquête Sine cohorte 2006, interrogations 2006 et 2009

Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006, actives en septembre 2006 et 2009, et exerçant des activités marchandes non agricoles

Note méthodologique :

Une régression logistique a été effectuée afin d'analyser les effets de différents facteurs sur la probabilité pour qu'une entreprise soit encore active trois ans après sa création. La régression permet d'estimer les effets de chaque caractéristique en neutralisant l'influence des autres variables.

Les résultats de cette analyse mettent en évidence les caractéristiques les plus significatives quant à la pérennité des entreprises réunionnaises. La **catégorie juridique**, la **situation antérieure** du créateur juste avant la création, le **secteur d'activité** et l'**investissement financier** initial apparaissent comme étant respectivement les facteurs les plus influents sur le taux de survie.